

■ **Radio One FM SA**, à Genève, exploitation d'une concession pour la diffusion d'un programme de radio locale, etc. (FOSC du 27.11.2003, p. 7). Les administrateurs de Raemy Antoine, nommé président, et Fontana Pio, jusqu'ici président et délégué, continuent à signer collectivement à deux. Procuration collective à deux a été conférée à Schneebeli Françoise, de Affoltern, à Nyon.

Journal no 4062 du 30.03.2004
(02200352 / CH-660.0.122.996-9)